



Soyez les bienvenus sur le site de pré-inscription 2026-2027

aux groupes Bayart 12, 112 et 16.



Pour inscrire votre enfant veuillez suivre la procédure ci-dessous.

**Attention: cette procédure concerne uniquement les nouveaux venus pour la rentrée de Sept. 2026 et non pas les ré-inscriptions des enfants déjà inscrits dans nos groupes.**

**POUR INSCRIRE UN NOUVEAU JEUNE POUR L'ANNÉE 2026-2027**

<< [CLIQUEZ ICI](#) >>

**Les informations nécessaires sont à saisir en cliquant sur le lien ci-dessus qui sera mis en place le 11 avril 2026 à 10H00 précise.**

- 1) Une fois les renseignements donnés, vous recevrez un accusé de réception de notre part, dans les prochains jours (soyez indulgents).
- 2) Concernant l'attribution des places, nous suivons les recommandations du mouvement SUF, à savoir:
  - a) Priorité aux petits frères et petites sœurs des jeunes déjà dans notre groupe
  - b) Ensuite, intégration des nouvelles familles. Pour ce faire, nous suivons l'ordre chronologique des pré-inscriptions. Puis seront pris en compte les pyramides des âges des unités et les souhaits exprimés sur le choix du groupe.
- 3) Pour les familles ayant déjà des enfants dans un des groupes, inscrivez bien les nouveaux venus (petits frères et petites sœurs) via ce formulaire. Nous leur réservons la priorité si leur pré-inscription est réalisée avant le 02 mai. Les ré-inscriptions des enfants déjà dans le groupe se feront dans le courant de l'été.
- 4) A partir de mi-mai, nous confirmerons l'inscription des nouvelles familles. Nous reprendrons alors contact avec vous pour vous rencontrer et finaliser l'inscription dans le courant des mois de mai-juin. L'inscription définitive est ensuite formalisée par la signature du formulaire d'inscription et le règlement de la cotisation annuelle. Si toutes nos places sont attribuées sans que l'on puisse accepter tout le monde, nous mettrons en place une liste d'attente. Elle pourra évoluer, notamment en cas de non-réinscription des scouts actuels, et en fonction des confirmations des pré-inscriptions.
- 5) Pour l'inscription d'un enfant aux Louveteaux ou aux Jeannettes pour l'année 2026-2027, nous vous rappelons que votre enfant doit avoir 8 ans au plus tard le 31 décembre 2026 (12 ans pour un Éclaireur/ Scout ou une Guide) et qu'il doit être baptisé ou en marche vers le baptême. Un accueil des enfants non baptisés est possible sous certaines conditions (merci de nous contacter pour plus de détails).
- 6) Enfin, nous vous rappelons que les activités de l'an prochain ne pourront démarrer qu'avec des maîtrises complètes, i.e. avec des cheftaines/chefs en nombre suffisant. Comme chaque année, nous faisons appel à vos réseaux pour mobiliser les jeunes qui souhaiteraient s'engager dans nos unités. Parlez-en largement autour de vous !

Bien fraternellement,

Jean-Baptiste et Severine Germain

Chefs du groupe 12 Bayart Saint  
Jean-Paul II

parisbayart12@scouts-unitaires.org

Pierre-Yves et Albane Bonnaud

Chefs du groupe 112 Bayart Sainte mère  
Thérèse

parisbayart112@scouts-unitaires.org

Charles-Henry et Marion de Maleville

Chefs du groupe 16 Bayart Saint Charles  
de Foucauld

parisbayart16@scouts-unitaires.org